Conservatoire Marcel Dadi – CRR de Créteil

Année scolaire 2024 / 2025

Classes à horaires aménagés collège

Arts de la scène

Une aventure artistique intégrée à l'enseignement général

Réunion d'information

Mardi 5 mars à 18h

Auditorium du conservatoire

2/4, rue Maurice Déménitroux à Créteil

Admissions de la 6e à la 3e

Grand Paris sudest avenir

Conservatoire Marcel Dadi - Collège Clément Guyard

Classes à horaires aménagés collège

Objectifs

Favoriser l'épanouissement des enfants par la pratique des arts de la scène et du chant choral.

Développer leur potentiel de créativité et les impliquer dans des projets artistiques innovants et collectifs.

Associer étroitement l'enseignement général et l'enseignement artistique.

Enseignements

Fonctionnement : enseignement spécialisé de 7h hebdomadaires comprenant un tronc commun de chant choral et des activités spécifiques en fonction de la spécialité (danse, musique, théâtre)

Conditions d'admission

À l'issue d'un test et d'un entretien de motivation, l'admission est prononcée par une commission sous l'autorité de la Direction académique.

Tests les vendredi 29 et samedi 30 mars 2024
Cette admission vaut accord de dérogation aux secteurs scolaires pour Créteil.

Collège Clément Guyard

54, rue Saint-Simon
94 000 Créteil
Tél. 01.43.39.52.98

Conservatoire Marcel Dadi

2/4, rue Maurice Déménitroux
94 000 Créteil
Tél. 01.56.72.10.16

Secrétariat CHA
Simon Gerin
sgerin@gpsea.fr

Inscriptions en ligne du 26 février au 17 mars

sudestavenir.fr/votre-quotidien/vos-conservatoires/cha/

MINISTÈRE DE LA CULTURE
ACADÉMIE DE CRÉTEIL
Grand Paris sudest avenir
Ville de Créteil

NE PAS OUBLIER

Pour déposer votre candidature en classes à horaires aménagés collège :

- Inscrivez-vous aux tests d'entrée sur le site de GPSEA
- Téléchargez et renseignez le dossier de l'Education nationale

NB : Pour que votre candidature soit prise en compte, il est impératif de faire ces deux démarches.